

JUILLET 2013

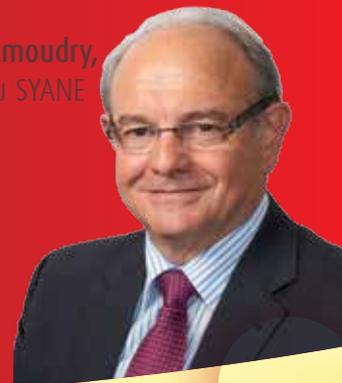
# La Lettre du Syane

N°6

Syndicat des énergies et de l'aménagement  
numérique de la Haute-Savoie

" 11 projets pour la rénovation  
énergétique des bâtiments publics  
ont été retenus en 2012,  
ils permettront chaque année  
des économies d'énergie  
de 54% en moyenne "

Jean-Paul Amoudry,  
Président du SYANE



## EPure : S'engager avec le SYANE pour un éclairage responsable

### L'INTERVIEW

Un plan spécifique pour  
la sécurisation des réseaux  
aériens fils nus



• epure

Eclairage Public Responsable



### L'ACTU

Un nouvel Appel à Projets pour  
la rénovation énergétique des  
bâtiments publics



### LE ZOOM

Le SYANE s'engage pour la transition énergétique

**Syane**

Syndicat des énergies et  
de l'aménagement numérique  
de la Haute-Savoie



## L'actu... ici

### DE NOUVEAUX TAUX DE PARTICIPATION FINANCIÈRE À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2013

#### VIE DU SYNDICAT :

**Le 15 mars dernier, le Comité du SYANE a modifié certains taux de participation financière du Syndicat, orientant sa politique vers les actions de Maîtrise de l'Energie et de sécurisation des réseaux électriques et éclairage public, structurantes pour l'avenir énergétique et environnemental de la Haute-Savoie et le maintien de la qualité.**

Les taux de participation sont ainsi modifiés à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2013 :

- Bonification de la participation financière de 30 à 40% pour les travaux de remplacement des "ballons fluos", sources lumineuses particulièrement énergivores.
- Suppression de la participation financière aux travaux d'éclairage des terrains de sport et des stades de neige, dont le SYANE n'assure plus la maîtrise d'ouvrage.

# l'édito

**D**epuis 2012, le SYANE renforce sa politique de Maîtrise de l'Energie. En plus des diagnostics réalisés depuis plusieurs années sur les bâtiments communaux et les installations d'éclairage public, il apporte aujourd'hui un soutien concret aux projets communaux permettant de réduire les consommations. Le Comité du SYANE, par ses dernières décisions, a confirmé ces orientations.

Les élus ont ainsi approuvé, fin 2012, le programme EPure visant à accompagner les communes vers un éclairage public responsable et raisonné. Les objectifs ? Mieux éclairer, réduire les consommations énergétiques et limiter les nuisances environnementales. Le SYANE porte un plan d'actions ambitieux portant sur la connaissance du patrimoine, la rénovation des installations existantes, la conception des projets, la gestion patrimoniale et la maintenance. Afin de mettre en œuvre ce programme dans sa globalité, le Comité a approuvé le 15 mars dernier la réforme des statuts du SYANE qui, par l'élargissement de la compétence optionnelle Eclairage Public, permet au Syndicat de proposer aux communes qui le souhaitent la prise en charge de l'exploitation de leurs installations.

C'est également dans le cadre de cette politique renforcée de Maîtrise de l'Energie que le SYANE a décidé de porter de 30 à 40% la participation financière du Syndicat aux travaux de remplacement des "ballons fluos". Le remplacement de ces sources énergivores permet une économie d'énergie de près de 50%.

Par ailleurs, le SYANE apporte un soutien technique et financier à la rénovation énergétique de bâtiments communaux. A travers l'Appel à Projets 2012, 11 projets sont aujourd'hui accompagnés pour des économies d'énergie estimées à 54% en moyenne. Face au succès de cette première édition, le SYANE a renouvelé l'opération en 2013.

Par ces choix, le SYANE, acteur départemental des énergies depuis plus de 60 ans, s'engage dans le défi de la transition énergétique aux côtés des collectivités locales. Face aux forts enjeux énergétiques et environnementaux, le SYANE partage, avec les collectivités, la conviction que les acteurs publics ont un rôle essentiel à jouer, à travers des actions de Maîtrise de l'énergie concrètes, exemplaires et performantes.

**Jean-Paul AMOUDRY**  
Président du SYANE

## LE SOMMAIRE

L'actu... ici	PAGE 2
L'actu... ailleurs	PAGE 5
<b>Le zoom</b> Le SYANE s'engage pour la transition énergétique	PAGE 7
<b>Le dossier</b> Épure : s'engager avec le SYANE pour un éclairage responsable	PAGE 8
<b>L'interview</b> Plan de sécurisation des réseaux aériens basse tensions fils nus : Le point de vue de Alain Lathuraz, Vice-Président du SYANE	PAGE 12

## 5 COMPÉTENCES



électricité



gaz



énergie



éclairage public



communications  
électroniques



### Appel à Projets pour la rénovation énergétique des bâtiments publics.

#### 11 projets retenus en 2012 : qui seront les lauréats 2013 ?

Au printemps 2013, le SYANE a lancé un nouvel Appel à Projets pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux. L'objectif ? Accompagner, par un soutien financier et technique, les collectivités de la Haute-Savoie dans la réalisation de projets, performants et ambitieux, de réhabilitation énergétique.



33 dossiers avaient été présentés lors du premier appel à projets en 2012. Le jury en avait retenu 11, exemplaires par leur ambition et leur performance énergétique.

Ces projets permettront d'économiser chaque année plus de 1,5 millions de kWh et 440 tonnes de CO<sub>2</sub>, soit des économies d'énergie de 54% en moyenne, pour des investissements communaux de 3,2 M€, dont 700 000 € de participations du SYANE. Les premiers travaux commencent cet été sur les communes d'Etrembières, Saint Laurent, Servoz, Cernex et Sixt-Fer-à-Cheval. ●

#### LES 11 PROJETS LAURÉATS 2012

- **Doussard** : rénovation du bâtiment communal accueillant La Poste et un logement
- **Saint-Laurent** : rénovation du Foyer d'animation communal
- **Syndicat Mixte du Pays du Mont-Blanc** : rénovation du centre sportif du Fayet
- **Sixt-Fer-à-Cheval** : rénovation de la Salle des Fêtes
- **Faverge** : rénovation du centre d'animation culturel La Soierie
- **Etrembières** : rénovation de la Mairie
- **Villy-le-Bouveret** : rénovation de la Mairie
- **Cernex** : rénovation de la Mairie
- **Servoz** : rénovation de l'Ecole
- **La Vernaz** : rénovation du logement Mairie
- **Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix** : rénovation de la Médiathèque



#### Réseau d'initiative publique très haut débit : point d'avancement

Près d'un an après le démarrage opérationnel de la construction du réseau d'initiative publique très haut débit, les travaux de construction des artères principales ont aujourd'hui commencé, après quelques mois consacrés aux études de conception préalables. 46 kms d'infrastructures de génie civil ont été posés dans les secteurs du Chablais et du Genevois, sur l'axe Archamps-Thonon-Les-Bains. 42 tronçons sont en cours d'étude de conception.

Ces études, ainsi que les travaux, sont réalisés par le groupement d'entreprises TUTOR / AR'S INFRA / COFELY INEO dans le cadre du marché public de "conception-réalisation" attribué l'été dernier pour un montant de 50,5 M€ HT. En parallèle, le SYANE a lancé la procédure pour le choix de

l'entreprise qui exploitera et commercialisera le réseau dans le cadre d'une délégation de service public de type affermage. Les marchés publics pour la construction des réseaux de desserte sont également en cours de préparation.

Ces avancées ont été présentées le 13 mai dernier aux intercommunalités lors d'une réunion organisée sous la présidence de Jean-Paul AMOUDRY, Président du SYANE, et de Christian MONTEIL, Président du Conseil Général de la Haute-Savoie, partenaire du projet. ●

*Avec la participation financière  
des intercommunalités et de :*



RhôneAlpes



#### Une nouvelle concession gaz pour la commune de Lovagny



Les travaux pour la nouvelle desserte en gaz de la commune de Lovagny ont débuté ce printemps. Le réseau de premier établissement sera déployé sur près de 2,5 km pour un investissement total de 241 000 €.



Ces travaux s'inscrivent dans la nouvelle délégation de service public pour la desserte en gaz de Lovagny, dont le contrat a été signé le 20 décembre 2012 par le SYANE et GrDF. La mise en service est prévue pour la saison de chauffe 2013-2014.

L'opération a été rendue possible grâce à l'apport financier de la commune pour un montant de 56 000 €. ●



## Le SYANE soutient l'électrification d'un centre agro-pastoral au Togo

Après avoir soutenu le projet d'éclairage d'un village laotien, le SYANE a renouvelé en 2012 son partenariat avec l'association "Energies sans Frontières" en lui attribuant une nouvelle subvention de 7500 €.

Cette subvention a contribué au financement des travaux d'électrification d'un centre de formation agro-pastoral au Togo.

Les travaux sont aujourd'hui terminés, et ce sont plus de 1100 mètres de tranchées et 300 mètres de réseaux aériens qui ont été réalisés pour alimenter en électricité les 53 bâtiments du centre. ●



## Un prix du patrimoine rhônalpin pour la mise en lumière des chapelles rurales de Samoëns

Dans le cadre des prix rhônalpins du patrimoine qui récompensent les opérations de restauration ou de valorisation culturelle et touristique du patrimoine, la commune de Samoëns a reçu le Trophée EDF 2013 pour la mise en lumière de ses 6 chapelles rurales, construites entre 1638 et 1910. La cérémonie de remise des prix s'est déroulée le mercredi 12 juin, en présence de Monsieur Grandcollot, Maire de Samoëns, et de Monsieur Lathuraz, Vice-Président du SYANE.

Le SYANE a réalisé la maîtrise d'ouvrage de ces travaux de mise en lumière, privilégiant la technique des LED et l'extinction des illuminations à partir de minuit, pour une plus grande maîtrise des consommations énergétiques. Les travaux intégraient également la mise en lumière de deux ponts, ainsi que l'enfouissement des réseaux électriques et d'éclairage public. ●



+ sur [www.syane.fr](http://www.syane.fr)

# l'agenda

## CALENDRIER

- 13 septembre 2013 : Bureau
- 16 septembre 2013 : Jury de l'Appel à Projets pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux
- 17 au 20 septembre 2013 : Congrès de la FNCCR
- 25 septembre 2013 : réunion départementale d'information sur le programme d'Eclairage Public EPure
- 14 octobre 2013 : Bureau et Comité
- 15 novembre 2013 : Bureau
- 13 décembre : Bureau et Comité

## NOUVEAUX ARRIVANTS

- **Brice GAL**, ancien responsable SIG du SDIS 74, a pris la responsabilité du service SIG / Informatique du SYANE en mars 2013.
- **Marlène CARLO** et **Robert BLANC** ont rejoint le SYANE fin 2012. Ils sont en charge du suivi des travaux de réalisation du réseau départemental très haut débit. **Marlène CARLO**, titulaire d'un DUT de génie civil, était précédemment chargée d'études à la direction interdépartementale des routes Centre-Est, en charge des projets de gestion du trafic. **Robert BLANC**, ancien cadre chez France Telecom, était chargé d'études "projets routiers" au Conseil Général de l'Ain.

Directeur de la publication : Jean-Paul Amondry  
Responsable de la rédaction : Jean-Pierre Scotton  
Rédaction : Virginie Lefèvre  
Conception : Groupement Sevanova, Labelidée, TerraPublica  
Crédit photos : Syane, Siel, C.Pedrotti, ESF, Servoz, Ètrembières, Samoëns, Shutterstock, WE-EF.  
Dépôt légal : ISSN : 2109-2613  
Impression : Imprimerie GUTENBERG  
Imprimé sur papier recyclé.

# l'actu... ailleurs

## L'USÉRA, agir ensemble pour mieux faire entendre sa voix

Depuis janvier 2011, date de la création de l'USÉRA, le SYANE s'engage activement dans cette Union des 9 Syndicats d'Énergie de Rhône-Alpes qui porte et affirme, au niveau régional et national, des positions communes, sur des thèmes ayant des impacts forts sur les Syndicats d'Énergie et leurs collectivités adhérentes.

### Un contrôle commun et régionalisé des concessions

Un contrôle des concessions de distribution publique d'électricité et de gaz en groupement de commandes a été mis en place dans le cadre de l'USÉRA.

Cette démarche a pour objectifs d'uniformiser et de renforcer les actions des Syndicats pour un meilleur contrôle des activités des concessionnaires ERDF et EDF.



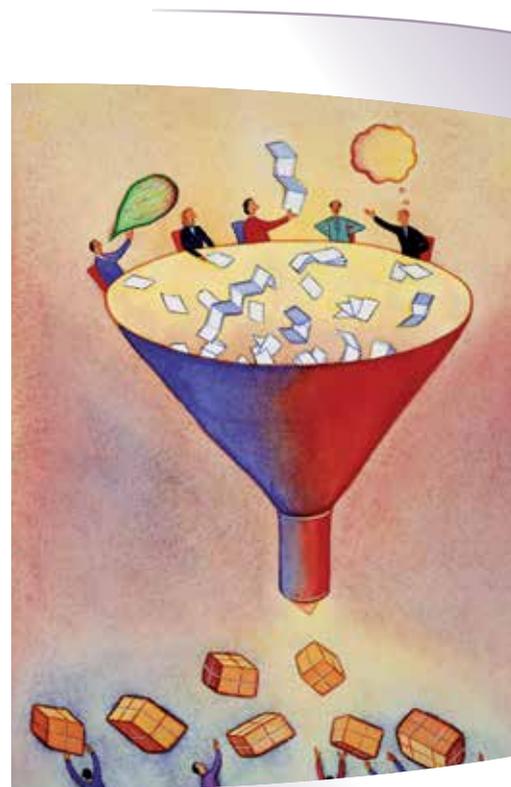
### Une démarche conjointe pour un meilleur compte-rendu d'activités des concessionnaires ERDF et EDF

En concertation avec les Syndicats d'Énergie rhônalpins, le SYANE a approuvé, fin 2012, une motion proposée par la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) et demandant à ERDF et EDF plus de transparence sur leurs pratiques comptables et la présentation des comptes-rendus d'activités (CRAC).

Cette motion a été suivie, dans le cadre d'une action conjointe avec l'USÉRA, du refus, par le Bureau du SYANE, des comptes-rendus annuels d'activité 2011 des concessionnaires.

Après avoir pris acte avec réserve d'un premier compte-rendu et avoir sollicité un complément d'information, le Bureau du SYANE a considéré les réponses des concessionnaires insatisfaisantes. En effet, malgré les améliorations constatées dans les informations transmises, les comptes-rendus des concessionnaires n'ont pas été suffisamment complétés, notamment concernant la production de données à la maille départementale, les provisions pour renouvellement, le montant des droits du concédant ou encore les études justifiant la modification des durées de vie de certains ouvrages.

Suite à ces actions, des négociations nationales sont aujourd'hui en cours, dans un esprit de dialogue constructif, pour une amélioration des prochains comptes-rendus d'activité. ●



# l'actu... ailleurs

## Des bâtiments publics éteints une partie de la nuit à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2013

**Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2013, les éclairages nocturnes des bâtiments non résidentiels doivent être éteints une partie de la nuit, conformément à l'arrêté publié le 25 janvier dernier. L'objectif est double : limiter les nuisances lumineuses et maîtriser les consommations d'énergie.**



Dans le détail, cet arrêté prévoit :

- Des limites sur les illuminations des façades de bâtiments (\*), avec un allumage à partir du coucher du soleil et une extinction au plus tard à 1 heure (sauf dérogation préfectorale : veille des jours fériés chômés, illuminations de Noël, événements exceptionnels, zones touristiques d'affluence exceptionnelle ou animation culturelle permanente).
- L'extinction, une heure après la fin de l'occupation, des éclairages intérieurs de locaux à usage professionnel, dont les bâtiments administratifs.

\* Cette catégorie ne concerne pas les luminaires d'éclairage public des collectivités apposés en façade qui sont destinés à éclairer la voirie.

## Conférences départementales d'investissements : la Haute-Savoie se met au diapason

Suite à loi NOME du 7 décembre 2010 portant Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité, les conférences départementales d'investissement se mettent en place progressivement. Leurs objectifs ? Optimiser au niveau de chaque département, la cohérence des programmes d'investissements moyen et long termes des différents intervenants sur les réseaux de distribution publique d'électricité et de gaz, et ainsi garantir le maintien de la qualité du service public.

En Haute-Savoie, la première conférence départementale sur les investissements s'est tenue le 25 février 2013 sous la Présidence du Secrétaire Général de la Préfecture, Monsieur Christophe-Noël DU PAYRAT. Elle a réuni le SYANE, les 5 autorités concédantes adhérentes au SYANE (SIESS, SIEVT, communes en régie de Bonneville, Sallanches, les Houches), la commune de Thonon-les-Bains et les 7 gestionnaires de réseaux (ERDF, régies,...).

A travers un bilan partagé établi par l'ensemble des intervenants, cette conférence a permis de recenser les investissements prévus pour 2013 sur les réseaux d'électricité et d'établir un état des lieux de la distribution d'électricité en Haute-Savoie.

En tant qu'autorité organisatrice et concédante des 239 communes sous concession ERDF, le SYANE a réaffirmé l'importance d'un haut niveau d'investissements pour le maintien de la qualité des réseaux, et donc du service public.

Un bilan détaillé de la mise en œuvre de ces programmes prévisionnels sera établi par le Préfet, lors de la prochaine conférence départementale en 2014. ●





## Le SYANE s'engage pour la transition énergétique

Le 5 juin dernier, le SYANE organisait à La Roche-sur-Foron, dans le cadre du Forum des Collectivités de la Haute-Savoie, un atelier-débat sur la transition énergétique.

Cet atelier s'inscrivait dans le grand débat national sur la transition énergétique lancé début 2013 et auquel le SYANE a également participé au niveau régional et national à travers l'USÉRA\* et la FNCCR\*\*, membre du Comité national du débat sur la transition énergétique (CNDTE).

### Qu'est-ce que la transition énergétique?

La transition énergétique est le passage d'une société fondée sur la consommation abondante d'énergies fossiles, à une société plus sobre et efficace, où les besoins énergétiques - maîtrisés - sont couverts en partie par le développement des énergies renouvelables. Atteindre cet objectif implique une optimisation des systèmes de distribution, notamment d'électricité, un changement des comportements et une réduction des consommations.

### Le débat national sur la transition énergétique : une préparation à la loi de programmation

Ouvert fin 2012 sous l'égide du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, le débat national sur la transition énergétique doit permettre, à partir des contributions de débats locaux, de proposer une loi de programmation permettant de :

- diviser par 4 ou 5 les émissions de gaz à effet de serre, tout en ramenant la part du nucléaire dans la production électrique à moins de 50% de la production française d'électricité,

- développer les énergies renouvelables,
- rechercher toutes les formes d'efficacité énergétique et d'économies d'énergie.

Après une phase d'information, le débat national et la concertation ont eu lieu entre mars et juin 2013. Une synthèse des avis et des recommandations a été publiée en juillet 2013 pour une proposition de projet de loi à l'automne 2013.

### Quel rôle pour le SYANE et les Syndicats d'Energie dans la transition énergétique ?

Forts de leur expertise dans les domaines de l'énergie et des réseaux (électricité, gaz, éclairage public, communications électroniques,...), les Syndicats d'Energie ont la capacité de proposer des politiques énergétiques locales globales, cohérentes et efficaces, garantissant la mutualisation et la solidarité entre les territoires, avec notamment :

- un accompagnement des communes vers un éclairage public sobre et performant,
- des actions de Maîtrise de l'Energie sur les réseaux,
- le développement des réseaux de communications électroniques, amenés à accompagner l'évolution des réseaux

d'énergie vers plus de performance et "d'intelligence" ("smart grids"). ●

Vous pouvez consulter les conclusions de ces travaux sur

[+ sur www.syane.fr](http://www.syane.fr)

\* USÉRA : Union des Syndicats d'Energie de Rhône-Alpes

\*\* FNCCR : Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies

## L'ACTION DU SYANE DANS LA TRANSITION ENERGETIQUE

### → Bâtiments publics :

- Réalisation d'études énergétiques de bâtiments communaux
- Soutien à la rénovation énergétique de bâtiments publics à travers l'Appel à Projets Maîtrise de l'Energie

### → Eclairage Public :

- Programme EPure : accompagnement des communes vers un éclairage public sobre et performant

### → Communications électroniques :

- Construction du réseau d'initiative publique très haut débit



Eclairage Public Responsable

# S'engager, pour

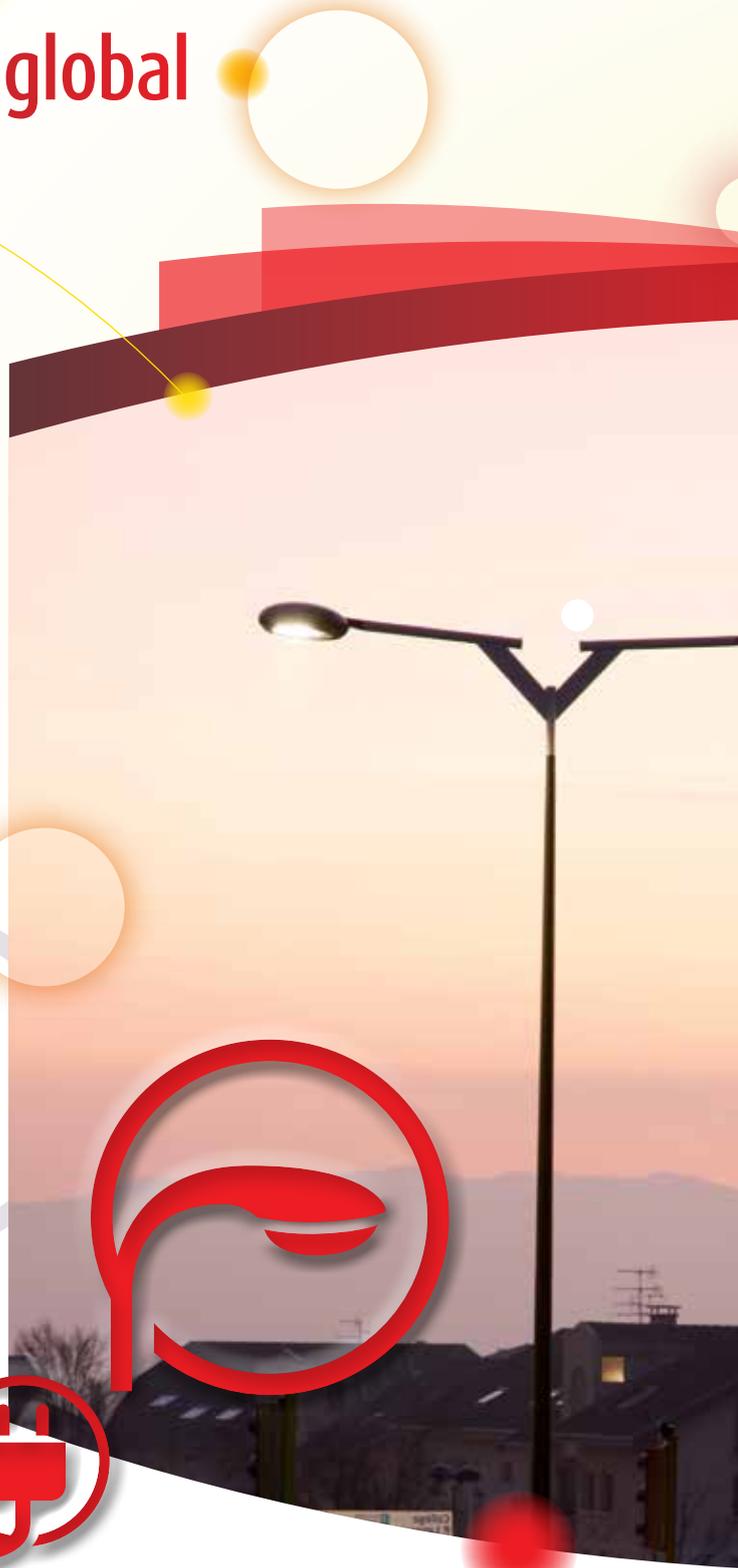
## EPure, un plan d'actions global

Avec EPure, le SYANE accompagne les communes vers un éclairage responsable, à travers un plan d'actions ambitieux, développé sur 4 axes :

- **Connaître son patrimoine** par la réalisation d'inventaires et de diagnostics techniques, énergétiques et photométriques sur les installations d'éclairage.
- **Rénover et mettre en sécurité les installations existantes** par des actions de Maîtrise de l'énergie et de mise en sécurité (remplacement des luminaires et sources lumineuses vétustes et/ou énergivores, réduction des nuisances lumineuses, maîtrise des durées d'allumage,...).
- **Concevoir et réaliser des projets d'éclairage performants** par la réalisation d'études d'éclairage et photométriques, le respect d'exigences techniques minimales, le choix de matériels efficaces.
- **Assurer le suivi de la gestion patrimoniale et maintenir la performance dans le temps** en mettant en place une gestion patrimoniale de qualité à travers un outil SIG mutualisé, une maintenance et une exploitation continues et adaptées.

### 2 OUTILS POUR CONNAÎTRE SON PATRIMOINE

- **L'INVENTAIRE** recense le nombre, l'emplacement et les caractéristiques techniques des points lumineux et des armoires de commande. Il permet de réaliser la base de données techniques et la cartographie du patrimoine.
- **LE DIAGNOSTIC** énergétique et photométrique permet d'approfondir la connaissance du patrimoine à travers notamment l'analyse qualitative de l'éclairage, l'identification des nuisances lumineuses, le contrôle de la sécurité électrique ou encore l'analyse des données relatives aux consommations et dépenses d'électricité.



# avec le SYANE, un éclairage responsable

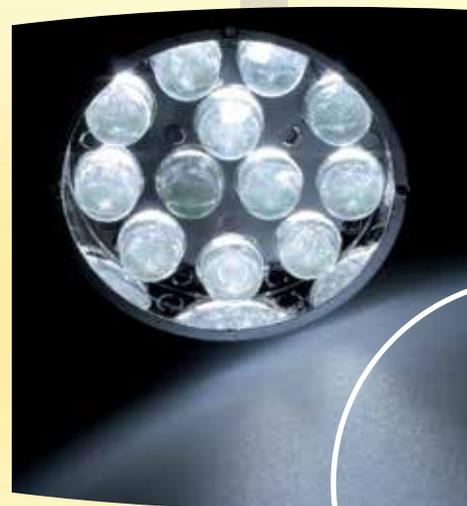
## Une Charte "S'engager ensemble pour éclairer mieux, moins cher, plus juste, et en sécurité"

Avec EPure, le SYANE proposera aux communes d'adhérer à la Charte "S'engager ensemble pour éclairer mieux, moins cher, plus juste et en sécurité".

### ADHÉRER, C'EST S'ENGAGER :

- Vers le développement et le maintien d'un éclairage responsable, aux consommations énergétiques réduites, à la performance et à la qualité optimisées, au coût maîtrisé, à l'impact environnemental limité, dans le respect des règles de sécurité électrique.
- En suivant les exigences minimales d'un éclairage juste et performant.

Un label valorisera le niveau d'engagement des communes et les actions réalisées en complément des exigences minimales (diagnostic des installations, engagement de travaux de rénovation, remplacement des « ballons fluos », maîtrise des temps de fonctionnement de l'éclairage, mise en place d'une maintenance préventive,...).



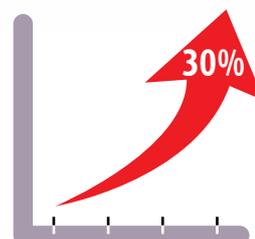
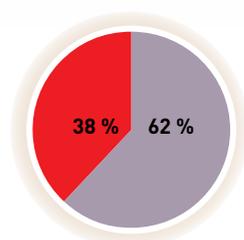
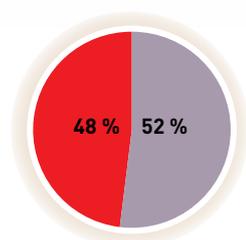
### L'ECLAIRAGE PUBLIC, UN POSTE IMPORTANT

→ **48%**  
de la consommation  
d'électricité  
des communes

→ **38%**  
de la facture  
d'électricité  
des communes

→ Un prix moyen  
du kWh en  
hausse de **30%**  
en 4 ans

→ L'éclairage électrique  
c'est **1400 MW/h**  
soit l'équivalent d'une  
tranche nucléaire



● Éclairage Public    ● Autres

# Eclairage public : le SYANE à vos côtés po

Avoir un éclairage performant, c'est aussi assurer qu'il sera demain toujours aussi performant. Garantir cette efficacité dans le temps exige une gestion patrimoniale et une exploitation-maintenance de qualité, adaptées et performantes. Le SYANE propose aujourd'hui aux communes d'assurer ces prestations.

Avec la réforme statutaire du 15 mars 2013 élargissant la compétence Eclairage Public du SYANE à l'exploitation/maintenance des installations, le Syndicat peut aujourd'hui proposer aux communes qui le souhaitent, à des coûts maîtrisés, d'organiser la gestion patrimoniale et l'exploitation - maintenance de leurs installations d'Eclairage Public.

**Suite à la modification des statuts du SYANE et à l'élargissement de la compétence Eclairage Public, les communes sont appelés à délibérer avant le 15 octobre 2013 pour confirmer le transfert de la compétence Eclairage Public en précisant si elles optent pour l'option A ou B.**

En savoir plus ?

*Téléchargez les modalités et conditions administratives, techniques et financières d'exercice de la compétence Eclairage Public et le modèle de la délibération*

+ sur [www.syane.fr](http://www.syane.fr)

Option A

## Investissements

**Travaux neufs : créations, extensions,...**

**Rénovations et mises en sécurité des installations existantes**

**Inventaires et diagnostics**

Option B

## Exploitation maintenance

**Gestion du patrimoine**

**Exploitation / Maintenance**

La gestion du patrimoine inclut :

- La gestion administrative du parc (réponses aux DT/DICT, gestion des autorisations d'accès,...)
- Le suivi et la mise à jour des données patrimoniales à travers un outil SIG mutualisé, accessible aux communes
- L'accès à un portail Web de gestion patrimoniale et de maintenance des installations

En ce qui concerne l'exploitation, deux niveaux de service sont proposés :

- Le service "Optimal" incluant la maintenance préventive, avec le remplacement systématique et garanti des sources lumineuses à décharge, et un service de maintenance corrective résiduel.
- Le service "Basic" incluant les actions de maintenance corrective



# ur la gestion et l'entretien

## RÉNOVER UN PARC VIEILLISSANT ET OBSOLÈTE

Les diagnostics Eclairage Public réalisés depuis 2007 par le SYANE montrent :

- 40% de luminaires de plus de 25 ans
- 35 % de luminaires obsolètes
- 55% d'armoires électriques vétustes

### Une participation renforcée pour le remplacement des "ballons fluos" énergivores

Avec EPure, le SYANE renforce son action pour le remplacement des "ballons fluos", qui seront interdits à la commercialisation à partir de 2015. Le Comité du SYANE a ainsi décidé de bonifier le soutien financier du SYANE en portant à 40% sa participation aux travaux de remplacement de ces sources particulièrement énergivores. Cette modification des taux de participation a pris effet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013.

Remplacer les "ballons fluos" permet de réaliser des économies d'énergie de près de 50%. L'enjeu énergétique est important en Haute-Savoie où ces lampes équiperont 22% des luminaires.



### Remplacement des ballons fluos - exemple de gains potentiels : Opération de rénovation - Ville-La-Grand

#### Descriptif de l'opération :

- remplacement des 2 luminaires SHP 150W et des 10 luminaires 125 W par 12 luminaires SHP 70W
- installation de ballasts électroniques permettant un abaissement de l'éclairage de 25% entre 21h et 6h

	Avant travaux	Après travaux	
		Sans abaissement	Avec abaissement
Consommation annuelle (kWh/an)	7 099 kWh /an	3 770 kWh /an <b>soit - 47 %</b>	3 119 kWh /an <b>soit - 56 %</b>
Dépense énergétique annuelle (€ TTC/an)	722 € /an	372 € /an <b>soit - 48,5 %</b>	321 € /an <b>soit - 55,5 %</b>

\*SHP : Sodium Haute Pression

# l'interview



Lancé en 2010 par le SYANE, le plan de sécurisation des réseaux aériens basse tension fils nus faible section a déjà permis, avec les phases 1 et 2, de résorber plus de 23 km de ces réseaux sur 42 communes. La phase 3, débutée en 2013, permettra de sécuriser 13 nouveaux kilomètres sur une quinzaine de communes. Le SYANE investit chaque année environ 1,5M€ sur ces réseaux. Retour sur ce programme avec Alain LATHURAZ, Vice-Président du SYANE délégué au contrôle des concessions.

## *Pourquoi lancer un plan spécifique pour la sécurisation des réseaux aériens fils nus faible section ?*

**Alain LATHURAZ, Vice-Président du SYANE délégué au contrôle des concessions :** En tant qu'autorité organisatrice et concédante de la distribution de l'électricité pour les communes sous concession ERDF, la qualité de l'électricité est un enjeu prioritaire pour le SYANE. Or, les réseaux fils nus sont particulièrement exposés aux contraintes climatiques et constituent de véritables « points noirs » au regard de la continuité d'alimentation. Vecteurs de pertes en ligne, ils présentent également une efficacité énergétique médiocre. Ainsi, la résorption de ces réseaux âgés, très vulnérables, permet d'améliorer la sécurité d'acheminement de l'électricité et la sobriété des réseaux.

## *Combien de kilomètres de ces réseaux ont été recensés en Haute-Savoie ?*

**Alain LATHURAZ :** 243 km de réseaux fils nus faible section étaient recensés en 2009 par le SYANE, soit 3,5 % du linéaire de réseau basse tension, répartis sur 219 communes. Au rythme observé des travaux, avec une résorption en moyenne de 8,5 km/an, la durée de résorption de ces réseaux a été estimée à près de 30 ans. Les élus du SYANE ont donc fait le choix d'accélérer ce rythme à travers ce plan spécifique.

## *Comment peut-on sécuriser les réseaux ?*

**Alain LATHURAZ :** Deux technologies peuvent être déployées : en aérien torsadé ou en souterrain. Ces solutions permettent d'augmenter la section des câbles et contribuent au renforcement des réseaux pour faire face à l'évolution des besoins des usagers et pour accroître leur fiabilité face aux incidents climatiques.



## *Comment sont identifiées les communes auxquelles des travaux de sécurisation sont proposés ?*

**Alain LATHURAZ :** Le service Concessions du SYANE a réalisé une étude recensant les communes les plus concernées par ces réseaux. Elle a permis de vérifier les réseaux les plus critiques, le nombre de clients mal alimentés, les chutes de tension.... Après vérification sur le terrain, le SYANE propose aux communes concernées un certain nombre d'opérations identifiées.

La participation financière communale est limitée à 15% du montant des travaux. Ce plan est financé par une dotation spécifique du Fonds d'amortissement des charges d'électrification (FACE).

## **Le plan de sécurisation, pour quels réseaux ?**

Le plan mené par le Syane concerne les réseaux aériens basse tension fils nus d'une section  $< 14 \text{ mm}^2$  pour les réseaux en cuivre (Cu) ou  $< 22 \text{ mm}^2$  pour les réseaux en aluminium (Al)

